

1. EDITORIAL

La Micro-crèche sociale propose un accueil « mixte » offrant un mode d'accueil aux familles de Sélestat et de la Communauté de Communes de Sélestat ainsi qu'aux personnes accompagnées par le CHRS ou le Centre Parental de l'ARSEA Espérance. Elle fait partie intégrante de l'offre en matière de garde d'enfants sur le territoire.

La micro-crèche est réactive pour proposer des solutions de garde, même en cas d'urgence et notamment pour les familles accompagnées par les services de l'ARSEA Espérance. Nous essayons de répondre au mieux à leurs besoins. Ainsi, elles ont la possibilité d'entreprendre une formation, d'avoir accès au travail, de pouvoir se rendre à des rendez-vous médicaux et/ou d'effectuer leurs démarches administratives.

Grâce à une place AVIP (à vocation d'insertion professionnelle), la micro-crèche peut également proposer une solution rapide à des personnes en insertion qui sont adressées par pôle emploi.

L'équipe de la micro-crèche et les enfants ont intégré en juin 2021 des nouveaux locaux entièrement rénovés. Au courant de l'année 2022, ils ont ainsi pu profiter d'un espace intérieur fonctionnel, d'un jardin et d'une cour extérieure.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

2.1. Enfants accueillis

	2021	2022
Enfants accueillis	26	30
Dont garçons	12	17
Dont filles	14	13
Familles touchées par l'activité de la MC	26	29
Dont familles payant le tarif plancher	16	12
Demandes d'inscriptions (renouvellement + nouvelles demandes)	36	34
Demandes de nouvelles inscriptions	27	18
Nouveaux enfants accueillis à la rentrée	9	9

Année de naissance des enfants	En 2021	En 2022
Enfants nés en 2018	7	/
Enfants nés en 2019	6	7
Enfants nés en 2020	11	13

Enfants nés en 2021	2	10
Enfants nés en 2022	/	/

Observations :

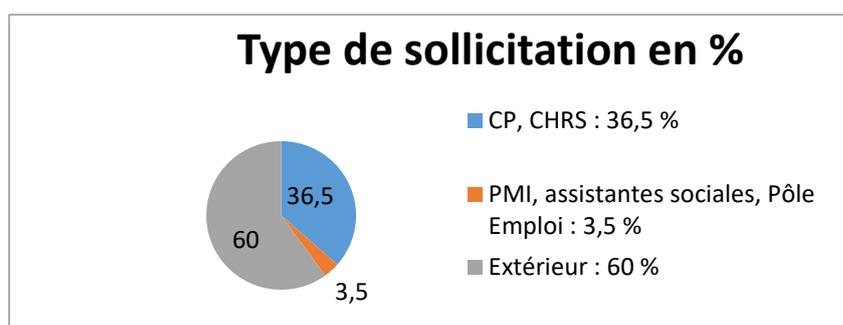
Les chiffres sont sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre.

En 2022, nous avons accueilli un peu plus d'enfants qu'en 2021. Nous avons eu plusieurs ruptures de contrats du fait de placement d'enfants en famille d'accueil ou de déménagement et nous avons donc accueilli de nouveaux enfants en cours d'année.

Nous n'avons aucun enfant né en 2022, nous n'avons pas eu de demande, les mères de jeunes enfants profitent peut-être d'un congé parental ou font le choix d'un autre mode de garde pour un très jeune enfant.

Nous avons 12 familles payant le tarif plancher (dont 10 proviennent du Centre Parental et du CHRS). 19 familles sur 30 ont un tarif horaire inférieur à 1 euro.

2.2. Répartition des familles par type de sollicitation



En 2022, **9 enfants du Centre Parental** ont fréquenté notre structure (ils étaient 6 en 2021 et 3 en 2020). Ce chiffre dépend des arrivées et des départs au Centre Parental et des projets mis en place par chaque famille.

Le partenariat entre nos deux services est efficace et la micro-crèche met tout en œuvre pour répondre aux besoins des familles.

Nous avons répondu également aux demandes d'accueil de familles fréquentant le **CHRS (2 enfants comme en 2021)** ou orientées par le service Pôle Emploi dans le cadre de la place AVIP (**1 enfant comme en 2021**). La place AVIP a été occupée du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre (le contrat avait débuté le 8/11/2021). A partir du 1^{er} septembre un contrat ordinaire a permis la continuité de l'accueil de l'enfant au sein de la micro-crèche.

2.3. Les Contrats

Type contrat	2021	2022
Semaine complète	7	9
Contrats 4 jours	5	5
Contrats 3 jours	9	8
Contrats 2 jours	3	5

Contrats 1 jour	2	3
------------------------	---	---

Observations :

Les enfants accueillis la semaine complète sont ceux dont les deux parents travaillent à temps plein. Ce nombre de contrats a légèrement augmenté en 2022. Les contrats de trois ou quatre jours correspondant à des familles où l'un des parents travaille à temps partiel ou qui bénéficie d'un autre mode de garde (notamment la famille) certains jours de la semaine. Les contrats d'un ou deux jours sont demandés par des parents qui ne travaillent pas et qui sollicitent nos services pour avoir du temps pour leurs démarches administratives, pour la construction de leurs projets, pour s'occuper des enfants plus grands et/ou pour favoriser la socialisation de leur enfant avant l'entrée en maternelle. Pour ceux qui le souhaitent, nous leur proposons des places supplémentaires quand nous avons des absents. Cela répond à la fois à leur demande et nous permet également de compléter nos effectifs.

2.4. Communes de résidence des personnes en demande de place

Communes de résidence	2021	2022
SELESTAT	36	34
Autres communes	-	-
TOTAL DES DEMANDES	36	34

Observations :

Le nombre de demandes est constant.

La totalité des familles nous sollicitant pour une place en crèche habitent Sélestat.

Nous pouvons accueillir des enfants venant des autres communes de la Communauté de Communes de Sélestat (Baldenheim, Châtenois, Dieffenthal, Ebersheim, Ebersmunster, Kintzheim, La Vancelle, Mussig, Muttersholtz, Orschwiller, Scherwiller) mais nous n'avons pas eu de demandes cette année, tout comme les années précédentes.

2.5. Nombre d'heures et de jours de fonctionnement

Heures / jours	2021	2022
Jours de fonctionnement	215 (226 prévus)	224
Heures facturées (HF)	19030	21326
Heures réalisées (HR)	16764	19138
Ratio HF / HR	113.51 %	111.44%
Taux d'occupation	72.53%	79.47%
$HR \times 100 / (Nb \text{ j} \times \text{amplitude d'ouverture journalière} \times \text{nb places})$		

Observations :

Le ratio heures facturées/heures réalisées est sensiblement le même.

L'année 2022 a eu 9 jours de fonctionnement en plus qu'en 2021 (année où nous avons encore été impacté par la crise sanitaire). Ceci explique en partie que nous avons augmenté le nombre d'heures réalisées et facturées.

Les raisons qui ont permis d'augmenter le taux d'occupation sont les suivantes :

- Toute l'année 2022, une semaine sur deux, la place AVIP a été occupée.
- Nous appliquons la possibilité d'accueillir des enfants en sur nombre (décret du 08/10/2021). Nous pouvons accueillir jusqu'à 12 enfants une partie de la journée, sans dépasser notre taux d'occupation hebdomadaire.

La structure a été fermée une journée supplémentaire en raison d'une formation à destination de l'ensemble de l'équipe.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement

En 2022, la micro-crèche a connu quelques changements au niveau des ressources humaines :

- Un nouveau directeur a pris ses fonctions en janvier 2022,
- Un médecin assume la fonction de Référent santé insertion depuis le mois de septembre
- Un changement de cadre intermédiaire. La nouvelle cadre est arrivée au courant du mois de septembre.

D'autre part, en 2022, la vie de l'établissement a été marqué par les moments suivants :

Thème de l'année est celui du jardin. Il a été le fil conducteur de nos activités et de nos sorties.

- Notre jardin : nous avons exploité notre jardin extérieur tout au long de l'année et avons ainsi pu observer la nature à toutes les saisons. En été, nous goûtons parfois dehors, en hiver, nous faisons des bonhommes de neige, au printemps et en automne, nous faisons des plantations. Les enfants ont ainsi pu planter et regarder pousser : des tomates, des petits pois, des radis, des œillets d'inde, un lilas...



- Nos sorties : Nous sortons par toutes les saisons et faisons des promenades dans les parcs de Sélestat. Nous allons souvent au lac de canotage ou dans les jardins fleuris.

Nous nous rendons parfois au marché du mardi matin pour observer les étalages de fruits et légumes de saison.

Le 16 juin, deux professionnelles se sont rendues avec les plus grands à Fraisiland pour ramasser des fraises pour le goûter et surtout pour en déguster !



- Nos fêtes : Pour le défilé de Carnaval, les enfants ont fabriqué leurs déguisements sur le thème des fruits et légumes. Les professionnelles étaient quant à elles déguisées en jardinières.

La chasse aux œufs a eu lieu le 12 avril dans un parc très fleuri où les enfants ont ramassé les œufs de Pâques au pied des jonquilles et des narcisses.



3.2. Travail avec les familles

3.2.1. La participation des familles à la vie de la micro-crèche

Elle se fait à plusieurs niveaux :

- Invitation aux différents temps festifs

Pour chaque fête organisée par la micro-crèche, tous les parents sont invités à nous rejoindre. Ainsi 7 parents sont venus défiler dans les rues de Sélestat pour Carnaval et 6 parents nous ont accompagnés pour ramasser les œufs de Pâques dans un jardin fleuri de la ville. Ces temps festifs sont l'occasion pour les parents de voir leur enfant évoluer dans un autre cadre que le domicile et la famille, de rencontrer les autres enfants, les autres parents et les professionnelles.

Fête de fin d'année : Elle s'est déroulée le 5 décembre 2022 dans les locaux de la rue Saint Léonard. L'ensemble des familles était présent. Une conteuse

professionnelle a présenté le spectacle *Gustave et les couleurs de l'Arc-en-ciel* sur le thème de l'amitié et de la tolérance. Le spectacle a captivé l'attention des petits et des grands. Puis nous avons chanté ensemble des chants de Noël et avons partagé un goûter. Les parents avaient apporté des gâteaux et nous avons fourni les boissons. Pendant ce temps d'échanges, un diaporama de photos défilait sur le mur, retraçant les temps forts de l'année 2022.



- Sortie de fin d'année : Mardi 5 juillet 2022, nous nous sommes rendus à la ferme Kieffer à Limersheim. 6 parents nous ont accompagnés. Ils ont pu ainsi participer à tous les temps forts de la journée et nous ont aidé à encadrer le groupe d'enfants lors des activités et du pique-nique. Les enfants étaient heureux de partager ce moment avec leurs parents. Ces derniers ont également beaucoup apprécié la sortie, nous n'avons eu que des retours positifs.



- La réunion de rentrée : Le 4 octobre 2022, nous avons convié tous les parents pour une réunion d'informations et d'échanges. L'ensemble de l'équipe y a participé ainsi que la cadre intermédiaire. A tour de rôle, chaque salariée a pris la parole pour présenter : l'équipe, le projet pédagogique, les sorties prévues, l'organisation quotidienne, les valeurs éducatives, le règlement de fonctionnement... Les parents ont pu donner leur avis et poser des questions. Ce moment est un vrai temps d'échange entre l'équipe et les parents où chacun peut donner son avis sur l'accompagnement des enfants. C'est également un moment où les parents peuvent faire connaissance entre eux. Pour renforcer la convivialité, nous avons proposé des boissons et des cakes salés (préparés par les enfants et les professionnelles) à la fin de la réunion.
- Animation : En concertation avec l'équipe, une maman musicienne est venue à la crèche avec des instruments de percussions et un ukulélé et a proposé un temps

d'éveil musical avec des chansons sur le thème de l'année : le jardin et les fruits et les légumes. Ce moment a été apprécié de tous.

2.2.2. Les actions de soutien à la parentalité :

Les professionnelles jouent un grand rôle dans le soutien à la parentalité. Elles sont là chaque jour, au moment des arrivées et des départs, pour écouter les familles, répondre à leurs questions, échanger sur le développement et/ou le comportement de leurs enfants.

Si les professionnelles ont des questions ou des inquiétudes elles confrontent leurs observations en réunion d'équipe. Si elles pensent qu'il faut préconiser des consultations ou des orientations (par exemple vers un Centre médico psychologique ou tout autre professionnel de santé), la référente technique propose un entretien aux familles. Elle fait part des observations. Elle accompagne et soutient les familles dans cette démarche.

D'autre part, la PMI peuvent orienter des familles pour lesquelles le soutien à la parentalité est un axe d'accompagnement important pour les professionnelles de la micro-crèche.

2.3. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / Transversalité (partenariat avec le sanitaire, le milieu « ordinaire » etc)

Bien intégrée est connue sur le territoire, la micro-crèche est sollicitée par l'assistante sociale de secteur, mais aussi par la PMI ou encore le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) pour l'accueil d'enfant. **Nous les tenons informées des conditions d'accueil de l'enfant, des évolutions positives ou des difficultés rencontrées.**

Nous accueillons des enfants du Centre Parental et du CHRS et avons des échanges réguliers avec les travailleurs sociaux de ces établissements. Une auxiliaire de puériculture partage son temps de travail entre la micro-crèche et le Centre Parental et fait le lien entre les deux structures pour une prise en charge adaptée.

Une professionnelle de la micro-crèche est présente lors des réunions de synthèse pour apporter des observations sur l'évolution de l'enfant au sein de la micro-crèche et sur le lien parent-enfant.

Pour des situations précises, nous sommes amenés à solliciter le CAMSP, l'UDOP à Scherwiller, le Centre Médico-psychologique de Sélestat ou Chatenois ou encore la PMI.

Une bénévole de l'association « Lire et Faire lire » vient une fois par mois le matin pour un temps de contes. Elle met tout en œuvre pour créer un moment convivial avec les enfants, et prépare avec soin ses interventions. Elle a pour habitude de les ponctuer par un rituel avec une marionnette et des petites comptines. Elle se met en lien avec l'équipe pour apporter des histoires en lien avec les thèmes de nos activités.



3. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

- **Réunion d'équipe** : L'équipe complète se réunit une fois par mois après la fermeture de la micro-crèche. Ces réunions permettent d'échanger sur les situations, sur les pratiques professionnelles et ainsi contribuent à la cohésions d'équipe. Le fonctionnement et l'organisation de la micro-crèche sont décidés de façon collégiale et ainsi partagés par tous.

En raison de la spécificité de la micro-crèche ces réunions débutent toujours par un échange avec un travailleur social du CP et du CHRS. Cet échange permet de garantir une continuité d'accompagnement entre les deux structures mais aussi d'avoir un temps d'échange d'information régulier.

- **Analyse des pratiques** : L'équipe bénéficie d'un GAP (Groupe d'analyse de la pratique). Il se déroule 3 fois par an et l'ensemble de l'équipe y participe.

- **Formations** : Chaque année les membres de l'équipe et la cadre intermédiaire rédigent des demandes de formation. A la suite, en fonction des validations des demandes et des priorités de formation, est élaboré un plan de développement de compétence (PDC).

Dans le cadre du PDC, en 2022 l'équipe a suivi un cycle de formation sur la thématique de l'accompagnement des familles précaires. Cette formation a pris tout son sens dans la mesure où nous accueillons des enfants du CP et du CHRS.

La salariée embauchée dans le cadre du Contrat aidé a eu la possibilité de préparer une VAE du CAP Accompagnant Petite Enfance.

D'autres formations prévues (management ou développement moteur de l'enfant) ont été plusieurs fois reportées puis annulées faute de participants.

- **L'accueil de stagiaires** : L'accueil des stagiaires est sous la responsabilité du cadre intermédiaire. L'organisation du stage est assurée par la référente technique. Un référent est nommé au sein de l'équipe en fonction des objectifs de stage. L'évaluation se fait lors d'une réunion d'équipe.

En 2022, nous avons accueilli 4 stagiaires (2 élèves en classe de 3^{ème}, 1 élève en classe de 3^{ème} professionnelle et 1 personne envoyée par la Mission Locale pour un stage d'immersion professionnelle)

4. CONCLUSION

La crise sanitaire fut bien moins prégnante en 2022. Les différents moments de convivialité avec les familles ont pu avoir lieu sans restriction sanitaire.

La micro-crèche souhaite renforcer le soutien à la parentalité et le lien avec les familles. Pour cela, les professionnelles souhaitent à nouveau organiser des « Cafés parents » au courant de l'année 2023, à raison d'un par trimestre.

2022 a également été marqué par la fin des travaux de la micro-crèche. L'aménagement de l'espace extérieur permet une utilisation régulière de cet espace. Afin de continuer à améliorer

les conditions d'accueil des enfants, l'équipe fera des propositions pour aménager l'espace extérieur.

Le partenariat avec les travailleurs sociaux d'Espérance (Centre Parental et CHRS) a permis un accueil adapté aux besoins et aux difficultés des familles. Nous poursuivrons ce travail en 2023 afin de répondre au mieux aux problématiques des familles accueillies dans nos services.